

Clayes de l'Info

Bulletin d'information de la commune de Clayes



janvier 2015

MAIRIE

Place de la Mairie
35590 CLAYES
Tel 02 99 61 20 30
Fax 02 99 06 19 33
mairie@clayes.fr
www.clayes.fr

Ouverture :
Mardi, jeudi et vendredi
de 14h à 18h
Mercredi de 9h à 12h30
Samedi de 9h à 12h

MÉDIATHÈQUE

Mercredi de 17h à 19h
Samedi de 10h30 à 12h30
Tel 02 99 07 10 32

MJC

Mercredi de 14h à 18h
Samedi de 14h à 18h
(lundi au vendredi durant les vacances
scolaires)

PLATE FORME DÉCHETS VERTS

Lundi 9h à 12h
Mercredi 14h à 17h
Vendredi 9h à 12h
Samedi 14h à 17h
(horaires d'hiver)



Clayes



Le mot du Maire



Les valeurs fondamentales de notre République et de notre Démocratie ont été cruellement atteintes en ce début du mois de janvier 2015.

Nos esprits resteront probablement marqués à jamais, au même titre que le 11 septembre 2001.

Cependant, la vie démocratique doit continuer, il nous faut positiver, même si c'est parfois difficile.

Au nom de toute l'équipe municipale, des membres du CCAS et de l'ensemble des agents communaux, je souhaite à l'ensemble des Clayennes et Clayens, mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année 2015, une excellente santé bien-sûr, mais aussi la plus grande sérénité pour toutes et pour tous.

Nous sommes donc rentrés il y a quelques jours dans une nouvelle ère métropolitaine.

Nous devrions sentir les premières modifications organisationnelles dans les semaines à venir.

Toute l'équipe municipale a et aura le souci d'être partie prenante dans les décisions susceptibles d'impacter notre commune au niveau de notre Métropole.

Nous avons installé début décembre un nouvel équipement informatique à la mairie, nous permettant en particulier, d'externaliser la sauvegarde de toutes nos données informatiques (indispensable pour sécuriser notre fonctionnement au quotidien). Par ailleurs un accès internet est désormais disponible à la MJC et à la salle des associations.

La toiture de la garderie devrait être refaite durant le premier trimestre. Un nouvel aménagement des deux arrêts de bus "La Croix Simon" de la ligne 81, ainsi qu'un cheminement piéton seront réalisés dans les mois à venir.

Concernant la ZAC des Petites Haies, Archipel Habitat devrait livrer cet été 4 maisons en accession aidée et 16 appartements pour du locatif. La 2^{ème} tranche est en cours de commercialisation : sur les 14 lots libres, 6 ont été vendus. A ce jour 2 constructions sont commencées. Il reste donc 8 lots.

Je vous souhaite une bonne lecture

Philippe SICOT



Nouveaux horaires de la Mairie

(depuis le 5 janvier 2015)

Mardi - Jeudi - vendredi : 14h à 18h

Mercredi : 9h à 12h30

Samedi : 9h à 12h

Sommaire

Le mot du Maire	page 2
Conseil municipal	page 3
Vie communale	page 5
Vie associative	page 9
Retour en images...	page 12

Directeur de publication
Philippe SICOT, Maire

Commission communication
Resp. : Claude FOUILLET
Membres : Laurence GUEGUEN,
Jean-Christophe MUSSETA

Crédit photos
Mairie de Clayes

Délibérations

Vous trouverez ci-dessous les principales délibérations du Conseil Municipal (octobre à décembre 2014).

L'intégralité des comptes-rendus de séances est disponible sur notre site www.clayes.fr.

TARIFS 2015 LOCATION SALLES COMMUNALES

SALLE POLYVALENTE				
Petite salle Caution = 500€				
	TARIF ÉTÉ		TARIF HIVER	
	Clayens	Extérieurs	Clayens	Extérieurs
Vin d'honneur	40 €	60 €	70€	100 €
Journée	147 €	221 €	192 €	306 €
Journée suivante	101 €	152 €	143 €	228 €
Grande salle Caution = 700€				
	TARIF ÉTÉ		TARIF HIVER	
	Clayens	Extérieurs	Clayens	Extérieurs
Vin d'honneur	60 €	80 €	100€	130 €
Journée	244 €	305 €	335 €	444 €
Journée suivante	141 €	176 €	225 €	298 €
SALLE DES ASSOCIATIONS				
Caution = 600€				
	TARIF ÉTÉ		TARIF HIVER	
	Clayens	Extérieurs	Clayens	Extérieurs
Vin d'honneur	60 €	90 €	80€	110 €
Journée	162 €	242 €	193 €	290 €
½ journée (4h)	82 €	122 €	97 €	146 €

CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE 1^{ère} CLASSE

Un agent municipal ayant été admis à l'examen professionnel d'adjoint technique 1^{ère} classe, le Conseil Municipal a décidé de la création d'un poste sur ce grade à 24/35^{ème}, à compter du 5 novembre 2014. Le poste d'adjoint technique 2^{ème} classe précédemment occupé par l'agent est supprimé à compter de cette même date.

CONVENTION D'ASSISTANCE TECHNIQUE (ASSAINISSEMENT)

Dans le cadre de la convention d'assistance technique confiée à la SAUR par la commune, concernant les installations de collecte et de traitement des eaux usées, le Conseil Municipal a décidé de renouveler la convention prévoyant le nettoyage des postes de refoulement, les visites d'entretien préventif, le contrôle réglementaire périodique annuel ainsi que les conditions de gestion des alarmes et de dépannage ou réparation, jusqu'en juin 2017.

Le montant annuel de la rémunération de la SAUR est fixé à 3 685,00 € ht.

TAXE D'AMÉNAGEMENT

Le Conseil Municipal a décidé de renouveler le principe de la taxe d'aménagement, instaurée sur la commune dès 2011, au taux de 3%. Le Conseil a également fixé les conditions d'exonérations, en application de l'article L 331-9 du Code de l'Urbanisme.

TARIFS MÉDIATHÈQUE 2015

Le Conseil Municipal a approuvé les tarifs proposés pour 2015 par la commission lecture publique du Syrenor :

- Individuel : 6,90 €
- Famille : 11,80 €
- Jeunes (-18 ans), Étudiants (- 25 ans), demandeurs d'emploi, nouveaux habitants, titulaire de la carte *Sortir !* : gratuit
- Remplacement de la carte (perte) : 3,00 €

MÉTROPOLISATION : APPROBATION DE CONVENTIONS

Dans le cadre de la métropolisation (voir page 8), le Conseil Municipal a approuvé 2 conventions :

- Une **convention de mandat relative à la voirie** : elle précise les conditions dans lesquelles la commune assurera à titre transitoire (en 2015 et 2016), pour le compte de la Métropole, les opérations de création, d'aménagement et d'entretien de la voirie située sur son territoire.
- Une **convention de transfert patrimonial** : elle définit les modalités juridiques et comptables de mise en œuvre des transferts patrimoniaux relatifs aux différentes compétences transférées au 1^{er} janvier 2015.

RECENSEMENT 2015

Le Conseil Municipal a nommé Claude Fouillet coordonnateur des opérations du recensement de la population qui se déroulera du 15 janvier au 14 février 2015. Le Conseil a également fixé la rémunération des agents recenseurs qui effectueront les opérations de collecte :

- Feuille de logement : 0,58 €
- Bulletin individuel : 1,00 €
- Séance de formation : 30,00 €
- Forfait transport + journée de repérage : 150,00 €

Recensement de la population

Organisé tous les 5 ans, le recensement de la population clayenne se déroulera du 15 janvier au 14 février 2015.

Maïna Xavier et Florian Guenroc, agents recenseurs, habilités par la commune, vous rendront visite, munis de leur carte officielle, afin de vous aider à remplir les fiches de renseignements nécessaires au calcul du nombre d'habitants.



Afin de répondre à l'enquête, vous aurez deux possibilités :

- en ligne sur le site internet www.le-recensement-et-moi.fr, en utilisant le code d'accès et le mot de passe qui vous seront remis par l'agent recenseur.
- en remplissant les formulaires papiers remis par l'agent recenseur. Il viendra ensuite les récupérer à votre domicile.

Élections départementales

Les élections départementales se dérouleront les 22 et 29 mars 2015.

Principal changement en 2015, le scrutin sera binominal à 2 tours : les candidatures seront déposées sous la forme d'un binôme femme-homme. Le Conseil Départemental (nouveau nom du Conseil Général) sera renouvelé intégralement tous les 6 ans.

Attention, Clayes vient de quitter le canton de Montfort pour rejoindre le nouveau canton de Melesse.

État Civil 2014



NAISSANCES

CARET Chloé	27/01/2014	FIMOUD Manal	27/02/2014
LAURET Yann	04/03/2014	ROBIN Léonie	03/04/2014
LE MAOUT Ilan	01/06/2014	DAVID Baptiste	22/06/2014
MORIN Jonas	05/08/2014	DALIBARD Lylou	12/09/2014
DRESSE-GOCHEL Léandre	01/12/2014	DELAUNAY Alyah	25/12/2014

MARIAGES

BLANCHET Julien & GUESDON Aline	22/02/2014
BELLAY Antoine & ROCHER Sandrine	07/06/2014

DÉCÈS

DUGUÉ Albert	22/01/2014	LEMARCHAND Madeleine	29/01/2014
HOUEIX Serge	07/03/2014	VALLÉE Bernard	28/06/2014

Les Temps d'Activités Périscolaires

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, appliquée sur Clayes depuis la rentrée de septembre 2014, la commune a mis en place chaque vendredi après-midi de 14h à 16h les Temps d'Activités Périscolaires (TAP).

Durant la seconde période de l'année, du 7 novembre au 19 décembre, une moyenne de 52 enfants par vendredi (sur 91 enfants scolarisés) ont participé aux différents ateliers.

Les cinq groupes mis en place lors de la première période ont été reconduits :

- groupe 1 (Virgil Hamici) : parcours sportifs, jeux de groupe, initiation au hockey et au handball (enfants de CE1 / CE2 durant 1h45).
- groupe 2 (Martine Guillard) : activités manuelles (décorations de Noël) et chants (enfants de CP / CE1 durant 50 mn puis enfants de GS / CP durant 50 mn). Les enfants ont également profité d'une belle journée de fin novembre pour une

découverte des chemins de Clayes et un ramassage de feuilles, fougères et branchages qu'ils ont pu utiliser pour les activités manuelles)



- groupe 3 (Adrien Letertre) : multisport (enfants de GS / CP durant 50mn puis enfants de CP / CE1 durant 50 mn)
- groupe 4 (Jean Hery) : ateliers sur le thème des arts urbains : initiation au graff, jonglerie de rue, écriture type slam, jeux d'extérieurs (enfants de CM1 / CM2)
- groupe 5 (Monique Aubry) : sieste et histoires (enfants de PS / MS).



Centre de loisirs

La commune a ouvert début septembre, en partenariat avec Parthenay-de-Bretagne, un centre de loisirs, géré par les Francas. Il ouvre tous les mercredis et durant les vacances scolaires.

Un premier bilan réalisé à la fin du premier trimestre montre une montée en puissance en terme de fréquentation permettant d'atteindre une fréquentation moyenne de 12 à 15 enfants au mois de décembre.

Parmi les projets du premier trimestre, la découverte de la Bretagne et de sa culture : ateliers de cuisine, ateliers manuels ou d'expression...

Des échanges avec des centres de loisirs voisins (Parthenay, Montgermont) et la MJC ont également eu lieu afin de développer des thèmes communs.

Un comité de pilotage de la structure Clayes / Parthenay se met en place, regroupant des élus des deux communes, des parents, des représentants des Francas et Hélène Mahé, directrice du centre de loisirs.

Afin de nommer les deux personnes qui représenteront les parents de Clayes au sein de ce comité de pilotage, **une réunion est organisée en Mairie le samedi 24 janvier à 10h30**. Tous les parents d'enfants participant aux activités du Centre de loisirs sont les bienvenus.



Maison des Jeunes et de la Culture

Pour cette nouvelle année 2015 la MJC repart avec des projets plein la tête.

Les MJC de Clayes et de Parthenay vont continuer à travailler de concert afin de vous proposer de nouveaux projets de qualité.



Dans un premier temps, le souhait d'augmenter l'investissement des jeunes dans la vie de la MJC nous a amené à travailler à la création d'un conseil de jeunes. Il pourrait se réunir une fois par mois, afin de discuter avec les animateurs des projets ou des activités qu'ils souhaitent développer.

Le séjour d'été est en préparation avec de petites nouveautés que nous vous laisserons découvrir lors de sa présentation.

La décoration du local étant terminée, elle laisse la place à de nouveaux projets tel qu'un atelier de théâtre d'improvisation (le vendredi soir après les vacances de février) et jusqu'en juin avec une

intervenante professionnelle. Le projet musique sera reconduit sous le même format qu'en 2014.

Suite à l'ouverture du centre de loisirs sur la commune, un travail de collaboration a déjà été enclenché sur des activités durant les vacances de la Toussaint. Nous souhaitons désormais pousser plus loin vers la création d'une passerelle les mercredis entre la MJC et l'accueil de loisirs.

Pour tout renseignement la MJC est ouverte de 14h à 18h les mercredis et les samedis.

Contact : Jean Héry animationmjc.clayes@gmail.com

Feu d'artifice 2015

La municipalité recherche une ou deux personnes bénévoles, domiciliées sur la commune pour participer à la mise en place du prochain feu d'artifice habituellement tiré le 13 juillet. Des connaissances en électricité seraient les bienvenues.

Renseignements en Mairie ou auprès de Loïc Meneux, 2^{ème} adjoint.

Médiathèque

Les sept bénévoles de la médiathèque accueillent toutes les personnes, petits et grands, voulant prendre plaisir en lisant. Ils peuvent consulter ou emprunter des ouvrages le mercredi de 17h à 19h30 et le samedi de 10h30 à 12h30 (fermeture durant les vacances scolaires)

Avec la dotation de la Mairie pour l'année 2014, de nouveaux livres vous attendent : 66 pour les enfants (albums, romans et BD) et 28 pour les adultes, dont les prix littéraires (Nobel, Goncourt, Fémina, Renaudot ...).

Régulièrement, des ouvrages reviennent de prêt en mauvais état (livres déchirés ou tâchés). Si ces cas se multiplient, le remboursement au coût réel de l'ouvrage sera demandé à l'emprunteur, comme le prévoit le règlement signé par chacun lors de l'adhésion à la médiathèque.

La médiathèque ouvre également ses portes aux élèves de l'école publique 2 à 3 fois par trimestre.

Avec la commission lecture publique du Syrenor, des animations sont également proposées aux assistantes maternelles, avec invitation et inscription auprès de la médiathèque ou de la Mairie. Dans ce même cadre, un café musical de musique baroque sera proposé un samedi matin en février, à la salle des associations (animation gratuite, café et chouquettes offertes).



Commission transports

La commission transports vous remercie d'avoir été si nombreux à participer au sondage proposé sur le site internet de la commune durant l'été. Vous trouverez dans cet article un résumé des résultats.

Ce sondage a eu pour but de recueillir vos besoins afin de collecter au mieux vos attentes en terme de transport. Sachant que la question de la métropolisation sera à considérer lors des discussions, nous vous tiendrons informés de l'avancée de nos actions.

Le sondage concernait deux types de questions :

- le transport scolaire (ligne 236)
- le transport intercommunal concernant la liaison Clayes-Pacé-Clayes et la liaison Clayes-St-Gilles-Clayes.

Les commentaires et suggestions recueillis concernant la ligne 81 ont également été intégrés dans l'analyse des données collectées.

Les données générales du sondage (dont les résultats détaillés sont consultables sur le site www.clayes.fr) révèlent 50 réponses exploitables, représentant 45 foyers, dont 70% sont des foyers avec enfants. Toutes les tranches

de population proposées sont représentées, avec une forte participation des 35-50 ans (2/3 des réponses).

Transports scolaires / ligne 236 : la moitié des personnes interrogées sont concernées par la ligne 236 ; 90% d'entre elles sont demandeuses d'une navette supplémentaire le matin (9h30) et le soir (16h).

Liaison Clayes-Pacé-Clayes : 70% des personnes sont demandeuses de cette liaison, le matin et le midi vers Pacé, le midi et la fin d'après-midi pour le retour vers Clayes.

Liaison Clayes-Saint Gilles-Clayes : 60% des personnes interrogées sont demandeuses de cette liaison, sur les mêmes créneaux horaires que pour Pacé.

Concernant la ligne 81 déjà existante, si la satisfaction des utilisateurs est relevée, la demande d'augmentation de fréquence est importante, en particulier en fin de matinée et le midi (pas de bus actuellement entre 9h10 et 12h50), ainsi que le samedi et le dimanche.



Métropolisation

Au 1^{er} janvier 2015, Rennes Métropole est devenue une métropole de droit commun, comme le prévoyait la loi de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles adoptée en janvier 2014.

Ce texte a des conséquences importantes pour Rennes Métropole et ses communes membres. La métropole a été créée par décret au 1^{er} janvier 2015 (métropole de droit de plus de 400 000 habitants dans une aire urbaine de plus de 650 000 habitants).

Les nouvelles compétences

La transformation de Rennes Métropole en métropole modifie les compétences de la collectivité qui peuvent être regroupées en 2 catégories principales :

Gestions des services collectifs

- Voirie : création, entretien et aménagement des voies communales, éclairage public. Jusqu'en 2017, Rennes Métropole délègue l'exercice de cette compétence à notre commune, par convention.
- Eau et Assainissement : préservation de la qualité de l'eau, production et distribution d'eau potable, traitement des eaux usées (assainissement collectif et autonome)
- Défense extérieure contre l'incendie : gestion, contrôle des poteaux et réserves incendie.
- Gaz, électricité : gestion des concessions ou délégation de distribution du gaz et de l'électricité.

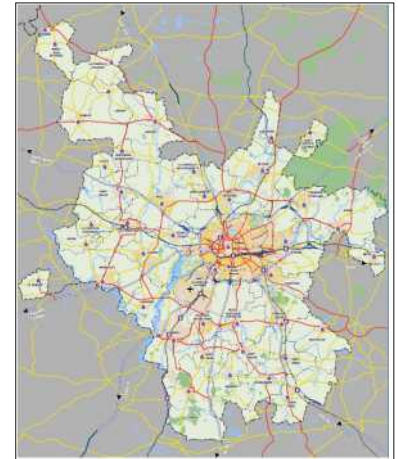
Urbanisme / habitat / zone d'activités

- gestion des zones d'activités,
- des équipements d'intérêt métropolitain,
- les infrastructures et les réseaux de télécommunications,
- le plan local d'urbanisme,
- l'habitat,
- la politique de la ville
- gestion des milieux aquatiques

Rennes Métropole prend aussi d'autres compétences, mais l'impact direct pour la commune est nettement moindre (cimetières d'intérêt métropolitain et crématorium, participation à la gouvernance et à l'aménagement des gares, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie, contribution à la transition énergétique...)

L'impact financier

Le principe de la neutralité financière pour les communes et pour Rennes Métropole s'applique dans le cadre de cette réforme : la commune n'exerçant plus certaines compétences verra donc ses charges diminuer. En parallèle, c'est la baisse de l'attribution de compensation qui équilibrera l'opération.



Le prochain numéro de Clayes de l'Info paraîtra mi-avril, pour la période allant du 1^{er} mai au 30 août 2015.

Les articles devront nous parvenir avant le 30 mars 2015.

Nous invitons également les associations à nous adresser les photos de leurs activités régulières ou ponctuelles.

L'onde du Qi Gong

L'Association l'Onde du QiGong propose des cours tous les mardis à Clayes, dès le 13 janvier : Rejoignez-nous !

Qi Gong signifie littéralement « maîtrise de l'énergie ». Qi Gong est une série d'exercices précis, physiques et mentaux, exécutés avec un corps et un esprit détendus, afin d'atteindre un état de méditation.

Pendant que le corps se concentre et médite sur l'énergie vitale, le Qi passe à travers tous les organes du corps de même qu'à travers les divers méridiens définis dans l'acupuncture. Avec une pratique régulière, le pratiquant apprend à ressentir l'énergie et à la diriger afin de mieux améliorer sa vie.

La pratique du Qi Gong optimise la santé mentale et physique, fortifie le corps et le système immunitaire. Son but primordial est d'améliorer la santé et d'obtenir la longévité. Les exercices de base sont faciles à pratiquer par des personnes de tout âge.

Des cours pour débutants et pratiquants confirmés seront dispensés à la salle polyvalente de Clayes tous les mardis de 18h à 22h par Jean Claude Helba de la Fédération des Enseignants de Qigong, arts Énergétiques et Fédération Française de Sports pour Tous.

Pour en savoir plus, venez lors de la porte ouverte le 20 janvier 2015 : nous vous accueillerons avec plaisir pour vous montrer la pratique du QiGong.

Contacts : Nathalie Dresse 02 99 61 21 60
Jean Claude Helba 06 04 06 89 24.



La Clayes des champs

Pour la 5^{ème} année consécutive, La Clayes des Champs propose aux hommes de venir confectionner une composition florale à offrir à leur *Valentine*.



Dans une ambiance décontractée, venez nous rejoindre à la salle polyvalente le **vendredi 13 février à 20h**.

Animée par Frédérique, cette soirée vous permettra avec les conseils des bénévoles d'exprimer vos talents.

Nous prévoyons toutes les fournitures sauf l'indispensable sécateur à apporter.

Une participation aux frais vous sera réclamée par l'association.

Le nombre de participants est limité.

Pour faciliter le bon déroulement de cette sympathique soirée, nous vous invitons à vous inscrire avant le 30 janvier.

Contacts : Thérèse Lechaux 02 99 07 18 64
Frédérique Musseta 06 72 44 13 12

Le temps de vivre

L'Assemblée générale de l'association aura lieu le mardi 3 février, à 16h30 (salle des associations).

Toutes les personnes retraitées de la commune sont invitées ; adhésion : 15 € par personne pour l'année 2015. Inscription et règlement avant l'assemblée. Activités de 14h à 16h30.

Le Temps de Vivre se réunit le 1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois à la salle des associations, de 14h à 18h. Au programme : jeux de cartes, de société, de palets, ainsi que des randonnées pédestres.

Contact : tempsdevivre35@orange.fr

Apigot

Bonne nouvelle : Clayes va accueillir un dépôt de paniers du Clic des Champs !

Le dépôt de panier aura lieu à compter du **jeudi 29 janvier 2015, de 18h30 à 19h30, dans la petite salle polyvalente.**

Le Clic des Champs est une association basée à Parthenay-de-Bretagne, qui rassemble des producteurs organisés pour la vente directe et des *consomm'acteurs*, consommateurs citoyens soucieux de la qualité et de l'origine locale des produits qu'ils achètent. Ils souhaitent ensemble favoriser une agriculture biologique et paysanne et relocaliser l'approvisionnement en produits frais et de saison.

En proposant l'ouverture d'un dépôt de paniers sur Clayes, Le Clic des Champs souhaite manifester son soutien au projet Apigot. C'est d'une part, une manière de créer une dynamique concrète autour du projet Apigot sur la commune, et d'autre part, un moyen de défendre les valeurs et engagements communs aux deux collectifs !

Comment passe-t-on commande ?

D'abord, il faut créer votre compte client au Clic des Champs. sur le site Internet www.leclicleschamps.com et cliquez sur "Je compose mon panier - ma première commande".

Un formulaire est à remplir : il vous est notamment demandé de donner vos noms et le mot de passe que vous avez choisi pour accéder à votre compte.

Un mail de confirmation vous est envoyé et c'est parti. Vous voilà avec l'équipement nécessaire pour passer commande - un nom et un mot de passe.

La suite est encore plus simple. Toujours sur le site du Clic, vous entrez votre adresse mail et votre mot de passe. Et le sésame des produits du coin s'ouvre à vous. Comme dans un magasin, vous mettez les produits dont vous avez besoin dans votre panier.

Attention : vous avez jusqu'au mardi 2h (du matin) de chaque semaine pour passer commande

2 solutions pour le règlement : soit vous payez en ligne, juste après avoir passé commande, avec votre carte bancaire (paiement sécurisé), soit vous payez en récupérant votre panier, par chèque ou espèce.

Si vous connaissez des personnes qui n'ont pas internet, mais aimeraient consommer des produits du Clic des Champs, pourquoi ne pas passer des commande groupées ?

Bien-sûr, les producteurs et transformateurs du Clic des Champs peuvent également être contactés directement, pour voir ensemble comment récupérer leurs produits sur leur ferme ou atelier de transformation.

Si vous avez d'autres questions, les membres du Clic des Champs et proches de l'asso Apigot sont à votre disposition pour les recevoir !

A très bientôt sur Clayes !

Contact : asso@apigot.fr

Collecte de bouchons

La collecte de bouchons continue !

Chaque jour, vous pouvez déposer sur votre boîte aux lettres tous les bouchons plastiques (eau, lait, soda, produits d'entretien ou d'hygiène ...).

Ils sont ensuite récupérés par l'association Les Bouchons d'Amour.

Leur vente permet d'acheter du matériel pour sportifs handicapés, d'améliorer les conditions de vie des personnes souffrant d'un handicap, d'aider des opérations humanitaires de façon ponctuelle.

Votre facteur, Philippe



Association des pêcheurs

Bilan encourageant pour les membres de l'association des pêcheurs de Clayes qui en un peu plus d'un an ont atteint leurs objectifs.

D'une part l'organisation d'un lâcher de truites qui a rencontré un franc succès malgré une météo capricieuse et qui sera renouvelé le 19 avril prochain et d'autre part, d'avoir pu procéder fin novembre dernier au rempoissonnement de l'étang communal avec plus de 150 kg de gardons, tanches, brochets.

Pour information, la saison de pêche 2015 ouvrira le lundi 20 avril et les cartes journalières (5 €) et annuelles (30 €) pourront être achetées en Mairie ou auprès des quatres membres du bureau.



Les amis de Martin

L'association *Les Amis de Martin* organise un week-end théâtre au profit de Martin, **les 20 et 21 mars 2015**.

La pièce intitulée *Maudit héritage* est une comédie en 3 actes de Béatrice Davault.

La situation se passe en Ecosse, dans le château de Mac Grégor. Richard Mac Grégor vient d'hériter d'une immense fortune de la part de son fils décédé. Pour pouvoir en disposer, il doit remplir une condition mise dans le testament par son père. Pour mener à bien cette condition, il va faire appel à son ami d'enfance, spécialiste de ce genre de choses.

Mais cela ne sera pas simple, Margaret, la gouvernante et Rebbeca, la sœur de Richard ne voient pas l'ami d'enfance comme sauveur, mais plutôt comme une source d'ennuis à venir.

Cette comédie gaie fera passer un bon moment à toute la famille où le rire est omniprésent.

Contacts : 02 99 07 07 95 ou 02 99 07 14 27
raydie.denis@free.fr

Association Enorev

LA RECOLTE DE PAPIERS & JOURNAUX CONTINUE...

Depuis le 17 septembre dernier, une collecte de papiers a été mise en place sur Clayes et ses environs, au profit de l'association Enorev.

Le 25 octobre, une première benne de 15 m³ avait été récoltée en un mois et demi avec 7 tonnes 220 et une seconde benne de 20 m³ récoltée en un mois seulement, est partie dès le 1^{er} décembre avec 13 Tonnes 260 !

A ce jour, par votre aide, 1 120 € ont pu être reversés à l'association, suite au rachat du papier.

Comme annoncé en début de collecte, nous continuons cette opération jusqu'au 31 janvier 2015, pour encore remplir une 3^{ème} benne et peut-être une 4^{ème}...

Un grand "MERCI" à chacun d'entre vous pour votre mobilisation !



Retour en images...

Marché de Noël
vendredi 12 décembre 2014



Décorations de Noël dans le bourg
décembre 2014



Cérémonie des vœux
samedi 10 janvier 2015

